



cs/ol - 05/10/2021

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 1^{er} OCTOBRE 2021

Convoquée le 15 septembre 2021 (après confirmation de la disponibilité pour le 1/10 de la grande salle de la Veyrière) pour la partie statutaire avec envoi de l'ordre du jour aux adhérents et le 16 septembre 2021 pour l'invitation à la conférence - débat, selon la décision du conseil d'administration du 07 septembre 2021. Informations communiquées par courrier ou courriel aux adhérents, aux Elus, aux Présidents d'associations et invités ; annonces relayées numériquement le 25 septembre, par la Tournette de Ph. Mignotte, et « www.bienvivreaveyrier.org », ainsi que par le Dauphiné Libéré du 23/09/2021.

1^o Adhérents Présents ou représentés (63) :

Mmes : C. Bernon, M. Kishazy, S. Mézan de Malartic, C. Labasse, B. Lacombe, C. Moreau, B. Mulliez, G. Bodoy, F. Favre-Lorraine, C. Fournier, V. Chatenoud, B. Descamps, N. Chevrot, G. Pagancco

MM : M. Bodoy, G. Davignon, J.P. Bernon, J. Herrgott, O. Labasse , C. Lacombe ,J. Lelarge, R. Mézan de Malartic, J. Moreau, B. Moreau, C. Saulgeot , JC. Secchi, B. Mathieu, G. Rollot, N. Wolff, G. Pernière, L. Fournier, Ph. Testard, J. Domercq.

Nouveaux adhérents à l'AG : V et P. Aussedat, P. Goujon, C. Béraud, R. Jacquel, J. Weite

Pouvoirs : N. Barbier, JP. Blanchet, G. Chatenoud, M. Davignon, P. Barbier, L. Billet, Ch. Billet, J. Balastre, M. Bizet F. Weite, F. Barbot, L. du Basset, D. du Basset, C. Lelarge, L. Menu H. Vignotte, Ch. Saulgeot, Ph. Franck, L. Corneloup, D. Bariguan, R. Serret, N. Kahns-Sciboz, A. Thabuis, M. Thabuis,

Quorum : 57//110 puis 63/116, selon émargements (hors personnes arrivées en cours de réunion)

2^o Invités, Présents (selon émargements 22, hors personnes arrivées en séance) : V. Bruno, Maire de Veyrier-du-Lac, A. de Menthon, Maire de Menthon St. Bernard, Ph. Abrahami ,1er Maire adjoint de Veyrier, C. Rigal, Maire adjointe, M. Maddar, Maire-adjoint.

M. Cattanéo, Conseiller départemental, représentant M. Saddier, Président du CD74, Sylvie Aussedat, Présidente de la Bibliothèque, F. Decodts, O. Billoud, I. Mouchet, S. Monge, P. Simon, L. Rollier, M. Laloue, E. Moret, C. Fournier, J. Weite, P. Weber, L. Moulan, J. Comte , L. Coestier, L. Bizet, ...

Excusés : F. Lardet, Présidente du Grand Annecy ; D. Sarda, VP du Grand Annecy, Maire de Talloires ; V. Riotton, Députée ; O. Trimbur, Maire de Bluffy ; P. Bruyère, Président du Sila ; K. Bolutskas, Maire Adjoint VdL ; JL Dupland, Président du Ski-club.

1^{ère} partie : ASSEMBLEE STATUTAIRE (ODJ adressé avec la convocation le 15 septembre 2021)

Le Président ouvre la séance à 18 h15, passe sanitaire justifiant le 1/4 h savoyard, en saluant et remerciant les adhérents qui soutiennent leur association agréée plus que trentenaire et les nombreux élus qui l'honorent ce soir.

Les documents statutaires qui seront présentés ont été envoyés préalablement en format numérique ; ils sont disponibles en version papier à l'entrée de la salle pour celles et ceux qui les souhaitent en version papier (à côté des listes de présence émargées). Ils seront mis en ligne sur le site de BVV www.bienvivreaveyrier.org de même que le diaporama présenté en animation de l'agenda et en soutien visuel des interventions.

1^o Approbation formelle du procès-verbal de la précédente AGO du 17 septembre 2020

Le projet (ref. Cs-OL 4/10/2020) mis en ligne en octobre 2020 sur www.bienvivreaveyrier.org, et envoyé aux adhérents après validation des administrateurs, est approuvé formellement à l'unanimité des adhérents présents et représentés.

2^o Rapport moral, d'une année à l'autre 2020- 2021, du Président

« *Tout homme a un rendez-vous quotidien avec le paysage qu'il habite* » (Sylvain Tesson), « *Nous sommes les enfants de notre paysage et c'est lui qui nous impose notre conduite et même nos pensées dans la mesure où elles en sont le reflet et où elles s'harmonisent avec lui* » (Laurence Durrell).

C'est avec ces deux citations liminaires que le Président débute son rapport des faits marquants depuis l'AG de 2020 avant de passer aux chiffres : 11 réunions de CA, 10 avec la Mairie de Veyrier-du-Lac, 9 en groupes

de travail spécifiques, 5 avec l'exécutif du Grand Annecy (Présidente, Vice-Présidents,...), 2 avec le SILA, 1 DDT, 18 avec les associations du réseau et les collectifs. 18 nouveaux adhérents¹, 116 sociétaires ; 5 chroniques sur le blog <https://bienvivreaveyrier.blogspot.fr>, 12 articles dans la presse ; 2 menaces annoncées : transformation du village en zone de transit pour objets roulants et glissement en aire de jeu du Grand Annecy ; 1 étude « Politique de mobilité 2021 sur la rive Est et plan de circulation apaisé pour les habitants de Veyrier-du-Lac », 1 note de prospective « OSER VEYRIER ». Ces éléments sont détaillés et présentés en images.

Distribué à l'entrée, **le rapport moral du président est adopté à l'unanimité**. Il sera joint en annexe du PV et mis en ligne sur www.bienvivreaveyrier.org, rubrique CA et Assemblées Générales, après un passage à la rubrique « actualités »

3° Rapport d'activités 2020

Le Vice-Président Claude Saulgeot énumère les faits marquants de l'année 2020, les satisfactions obtenues suite à nos demandes : actions sur l'urbanisation (4 PC et DT), poursuite d'augmentation significative des transports collectifs sur la rive Est, amélioration de la sécurité des routes du haut de la commune sur la base du rapport CEREMA en collaboration avec le collectif voies panoramiques, sécurisation des piétons par signalisation renouvelée/renforcée 30KM/h et passages piétons dans le village. Quelques mots en hommage à la mémoire des 6 adhérents fidèles décédés cette année.

Le rapport d'activités 2020 est adopté à l'unanimité ; il a été distribué à l'entrée ; il sera joint en annexe du PV 2021 et mis en ligne sur le site internet.

4° Rapport financier 2020

Le Trésorier Jean Claude Secchi présente le rapport financier préalablement approuvé par le bureau.

- Le compte de résultats au 31/12/2020 se caractérise par :

Produits : 1855,02 €, dont 1781€ de cotisations et dons

Charges : 1391,65€ (assurance, frais généraux, cotisations aux associations, conférence de presse, entretien site, fourniture, timbres...)

Excédent de l'exercice : 463,37€ que le CA propose de verser au fonds de réserves.

- Le total bilan s'élève, après abondement du fond de réserves par l'excédent de l'exercice 2020, à +15464,23€ On notera que l'association ne demande pas et n'a jamais touché de subvention de la part de la commune.

Les comptes de l'exercice 2020 sont approuvés à l'unanimité et le solde abonnera le fonds de réserve.

5° Montant des cotisations 2022

Après avoir rappelé que le vote des cotisations de l'année 2022 se fait au cours de l'AGO de 2021 afin de pouvoir les appeler en début de l'année 2022 sans attendre la tenue de l'AGO, le bureau propose de maintenir les montants de cotisations 2022 aux mêmes niveaux que les années antérieures de la présidence Labasse : Membre actif : 15€, couples et /ou cotisation de soutien 30€, membre bienfaiteur >30€.

Résolution est adoptée à l'unanimité

6° Renouvellement du conseil d'administration

Les mandats administrateur en cours (8) sont : N. Barbier, L. Billet, L. Corneloup, M. Kishazy, O. Labasse, B. Lacombe, J. Lelarge, C. Saulgeot,

Les mandats à échéance (3) sont ceux de Ch. Lacombe, G. Davignon et J-C. Secchi qui se représentent.

Ch.Lacombe, G. Davignon, et J-C. Secchi sont réélus chacun à l'unanimité. Le conseil d'administration compte 11 membres.

Pas de nouvelle candidature. A la question d'un adhérent sur la durée du mandat, Olivier Labasse rappelle les statuts (3 ans, renouvellement du CA par tiers chaque année), lesquels autorisent aussi la cooptation par le CA des candidatures jusqu'à la ratification des nominés par l'AG de 2022. Avis aux sociétaires intéressés !

2ème partie : Prospective « OSONS VEYRIER ».

Après le diagnostic, les réflexions et idées pour la renaissance du village entre Montagne et lac font l'objet d'une conférence avec le support d'un diaporama (qui sera mis en ligne) pour lancer le débat et permettre à chacun d'apporter ses propositions, compléments et critiques aux groupes de travail en cours : Centre village (routes, rues, bâtiments communaux, esplanades), chemins et sentiers, la Ravoire.... Dans un second temps sera effectuée une consolidation des éléments, sur la base de critères de sélection à retenir ensemble (cf. contraintes, urgences, utilité collective, financements et possibilités, sécurité, tranquillité, etc ...) pour aboutir à une vision d'avenir partagée de Veyrier-du-Lac, et son inscription dans le court, le moyen et le long terme.

Madame le Maire clôture la réunion. Le Président l'en remercie très sincèrement et remercie aussi cordialement les Maires adjoints, les élus présents, les sociétaires et tous les participants avant de les inviter au verre de l'amitié. Les discussions se prolongent jusqu'à 21H 30.

¹ Depuis 2020 : 12 avant l'AG 2021 et 6 nouveaux lors de cette AG ; 116 (vs 110) cotisants, à date, après l'AG 2021.